



10/9/2026 | FR

Communiqué de presse

La plupart des casques de sport satisfont aux tests de sécurité de l'UE, mais la conformité formelle reste un sujet de préoccupation

Les casques réduisent le risque de blessures graves à la tête suite à un accident de vélo, de skateboard, de roller ou de ski. Sans casque, un accident mineur peut entraîner une commotion cérébrale, des fractures du crâne ou un traumatisme qui bouleverse une vie. Des tests financés par l'UE portant sur 100 casques ont révélé que 79 % d'entre eux avaient satisfait aux tests de performance, ce qui souligne l'importance de choisir un produit conforme.



Dans le cadre de cette campagne, 70 casques destinés aux cyclistes, aux skieurs et aux patineurs à roulettes ont été testés, ainsi que 30 casques destinés aux skieurs et aux snowboarders. La plupart d'entre eux, soit 79 %, offraient le niveau de protection attendu lors des tests en laboratoire portant sur l'absorption des chocs, les performances du système de retenue, la résistance à la pénétration (casques de ski uniquement) et la durabilité. Parmi ces échecs:

- 2 casques de ski n'ont pas réussi les tests d'absorption des chocs;
- 19 casques de vélo sur 70 ont échoué aux tests (14 dans une catégorie de tests et cinq dans plusieurs catégories);

Toutefois, des contrôles formels portant sur les marquages et la documentation ont révélé que 65 % des modèles ne répondaient pas aux exigences du règlement relatif aux équipements de protection individuelle. Les résultats agrégés ont montré que 70 % des produits présentaient au moins une non-conformité, qu'il s'agisse de performances ou d'aspects formels. Seuls 30 % étaient pleinement conformes.

Les autorités de surveillance du marché (ASM) de Belgique, d'Estonie, de Finlande, d'Allemagne, d'Islande, d'Irlande, de Malte, des Pays-Bas et de Suède ont échantillonné des casques. La plupart (84 %) ont été achetés en ligne, le reste dans des magasins physiques, pour un montant moyen de 56 euros.

Mesures prises

Les ASM ont classé 18 de ces échecs comme présentant un risque grave et les ont signalés sur [Safety Gate](#), le système d'alerte rapide de l'UE utilisé pour avertir les consommateurs de la présence de produits non alimentaires dangereux. Cinq produits ont été retirés du marché, huit ont fait l'objet d'une interdiction de vente, et quatorze ont fait l'objet d'un rappel auprès des consommateurs.

Les ASM ont enregistré 49 produits sur l'[ICSMS](#), le système d'information et de communication de l'UE pour la surveillance des marchés. Les ASM utilisent ce système pour échanger des informations concernant la conformité des produits et les mesures coercitives. Pour les autres cas, les ASM assurent le suivi auprès des opérateurs économiques.

Que pouvez-vous faire?

Un casque conforme aux normes de l'UE peut réduire la gravité d'une blessure. Si vous achetez un casque pour votre usage personnel, choisissez-en un portant le marquage CE, accompagné d'instructions claires rédigées dans votre ou vos langues nationales et de la déclaration UE de conformité, ou d'un lien vers celle-ci. Assurez-vous que le casque est bien ajusté: s'il n'est pas bien ajusté, il n'assure pas une protection adéquate.

N'utilisez pas les casques après leur date d'expiration ou après un choc violent, même s'ils semblent intacts, car leurs propriétés protectrices pourraient avoir été altérées. Évitez d'acheter des casques d'occasion, car leur utilisation antérieure et leurs performances en matière de protection ne peuvent être garanties.

Si vous êtes un opérateur économique, veillez à ce que les casques grand public mis sur le marché de l'UE soient conformes au règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle et répondent aux exigences de sécurité européennes applicables. Cela comprend une documentation technique complète et précise, le marquage CE, les étiquettes, les instructions d'utilisation, les avertissements ainsi que les informations relatives à la déclaration UE de conformité.

Mettez à la disposition des consommateurs des informations claires sur les tailles, notamment en ligne. En tant que fabricant, veillez à ce que les accessoires, tels que les systèmes d'éclairage ou les fixations pour lunettes de ski, n'altèrent pas les propriétés de protection du casque. Des EPI



dangereux ou non conformes peuvent entraîner des retraits du marché, des rappels, des notifications via Safety Gate et des risques en matière de responsabilité.

Des tests à l’échelle de l’UE

Ces tests ont été réalisés dans le cadre de l’édition 2025 de la campagne «Actions conjointes sur la conformité des produits» (JACOP) menée dans les pays de l'UE et de l'AELE. JACOP est une action européenne conjointe de surveillance du marché qui aide les ASM à vérifier si les produits mis sur leurs marchés sont conformes à la réglementation de l’UE. La Commission européenne finance et coordonne cette coopération, en aidant les ASM à partager leurs méthodes, à comparer leurs conclusions et à renforcer l’application de la réglementation en matière de sécurité des produits sur l’ensemble du marché unique.

«Les campagnes de surveillance du marché contribuent à protéger les entreprises de la concurrence déloyale et à garantir que les produits vendus sur le marché unique sont sûrs pour les consommateurs», a déclaré Vanessa Capurso, chargée de mission à la DG GROW.

AV

- Vidéo 1: <https://vimeo.com/1211365148?share=copy&fl=sv&fe=cj> (16:9)
- Vidéo 2: <https://vimeo.com/1211365157?share=copy&fl=sv&fe=cj> (1:1)
- Vidéo 3: <https://vimeo.com/1210560294?share=copy&fl=sv&fe=cj> (Images d’illustration / Sans son)

https://single-market-economy.ec.europa.eu/single-market/goods/building-blocks/market-surveillance_en

Pour de plus amples informations, veuillez contacter: jacop2025@esn.eu

DG GROW



EISMEA

